



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-8934>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-8934**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CA Portes de France - Thionville

Correspondant : Le Président

Adresse : Hôtel de Communauté Esp. Cormontaigne, 4 avenue Gabriel Lippmann, CS 30054, 57972 Yutz

Coordonnées :

Téléphone : 0382523236

Télécopieur : 0382523237

Courriel : marches.publics@agglo-thionville.fr

Adresse internet : <http://www.agglo-thionville.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info/acheteur/caportesdefrancethionville/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux de maintenance et d'entretien du groupe électrogène 825 KVA - station de traitement de la Briquerie à Thionville

Lieu d'exécution : station de traitement de la Briquerie à Thionville, 57100 THIONVILLE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'accord-cadre mono attributaire conclu pour une durée de 4 ans, à compter du 01/04/2024 jusqu'au 29/03/2028. Il sera exécuté par l'émission de bons de commande. Montant mini : 30 000 euros HT / montant maxi : 80 000 euros HT. Les prestations sont réglées par des prix unitaires, révisables annuellement. Aucune variante n'est autorisée. Une visite sur site est préconisée. Voir le RC pour l'interlocuteur à contacter. Merci de se référer au RC pour les documents à remettre dans l'offre. Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation. INFO SUR LES DELAIS : En cas d'appel urgent en provenance de la Direction de l'Eau du Lundi au Dimanche en dehors des opérations de Maintenance et d'Entretien préventifs, l'entreprise doit être en mesure de dépêcher sur place du personnel et du matériel pour des opérations de Maintenance curatives dans un délai de 2 heures à compter de l'appel. En cas de Mesures Exceptionnelles Graves et si la Direction

de l'Eau en fait la demande express et immédiate, le prestataire devra être en mesure de mettre à disposition (sous 10 heures) un Groupe Electrogène de secours d'une puissance d'environ 1400 KVA ainsi que deux cuves de stockage de carburant d'une capacité de 3000 L minimum

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Il n'est prévu aucune obligation environnementale dans l'exécution du marché. Toutefois, le titulaire devra respecter les éléments indiqués au stade de la consultation dans le cadre du « critère environnemental », pendant l'exécution du marché

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Garantie financière liée à l'avance (voir CCAP)

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - FCS. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Application des règles de la comptabilité publique

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme imposée

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/02/2024 à 16:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PA24 /003

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Valeur estimée hors TVA : entre 30 000,00 euro(s) et 80 000,00 euro(s) Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, BP 51038 67070 Strasbourg Tél : 0388212323 Fax : 0388364466 Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable de Nancy , 1, rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY Tél : 0383342771 Mel : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Strasbourg, 31 avenue de la Paix 67070 Strasbourg Tél : 0388212323 Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le RC. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - FCS. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : marches.publics@agglo-thionville.fr

Coordonnées :

Téléphone : 0382523237

Adresse internet : <http://www.marches-publics.info/acheteur/caportesdefrancethionville/>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/01/2024